

Coordination de la rédaction : Edgar Blanchet

Animation de l'assemblée : Laurence Boudreault, David Bernard, Geneviève Campbell,

Edgar Blanchet

Prise de notes : David Therrien, Isaak Lachapelle-Gill, Nicolas Pinceloup

Graphisme et mise en page : Megan Hébert-Lefebvre

Référence suggérée :

Bureau du Ndakina. 2022. Assemblée citoyenne sur l'avenir du frêne noir et de la vannerie : Ce que nous avons entendus. Rédigé par Edgar Blanchet, Laurence Boudreault, David Bernard, Geneviève Campbell, David Therrien, Isaak Lachapelle-Gill, Nicolas Pinceloup. Odanak, 44 pages.





Tous les témoignages des participants qui sont présentés dans ce rapport ont été validés par les personnes citées.

Un grand merci à tous les membres de la Nation W8banaki qui ont accepté de nous partager leurs connaissances, idées et perspectives.

Ces informations sont inestimables pour le Bureau du Ndakina. Elles serviront, entre autres, à répondre à la consultation du gouvernement fédéral quant à l'inscription du frêne noir à la liste des espèces en péril et par la suite, à alimenter de futurs projets.

Wliwni!

Table des matières

Résumé

Contexte de l'assemblée

1. Maalhalkws : le frêne noir

- 1.1 « On est des frênes noirs » : l'attachement de la Nation au frêne noir
- 1.2 « Pas de territoire, pas de paniers » : l'accès au territoire et la disponibilité de l'espèce
- 1.3 Sur la survie de l'espèce
- 1.4 Sur la pérennité des savoirs liés au battage

2. La vannerie : symbole de résistance identitaire

- 2.1 L'importance de la pratique
- 2.2 La vente des paniers
- 2.3 Transmission
- 2.4 Reconnaître l'art de la vannerie à sa juste valeur
- 2.5 Ressources communautaires

3. Concernant l'interdiction prévue par le fédéral

- 3.1 L'hypocrisie du gouvernement soulignée
- 3.2 Une mesure doublement discriminatoire envers les femmes w8banakiak
- 3.3 Fardeau de la preuve inacceptable
- 3.4 Outils cliniques

4. Que devrait faire la Nation?

- 4.1 Pour pérenniser la pratique et favoriser la transmission
- 4.2 Pour protéger l'espèce
- 4.3 Concernant la possible inscription de l'espèce à la LEP

Annexe

Résumé

Le 3 novembre 2021 a eu lieu, à Odanak et en ligne, une assemblée citoyenne portant sur l'avenir du frêne noir et de la vannerie, à laquelle ont participé 31 membres de la Nation. Organisé par le Bureau du Ndakina, l'évènement avait pour objectif de mobiliser les personnes concernées pour qu'elles appuient le Bureau 1) dans sa réponse à la consultation de la Couronne en lien avec l'inscription du frêne noir à la liste des espèces en péril ; et 2) pour identifier des actions appropriées à entreprendre pour protéger le frêne noir et les savoirs associés. Rappelons que dans l'éventualité où l'inscription allait de l'avant dans les conditions actuelles, elle aurait pour conséquence d'interdire la vente de paniers de frêne noir sur terres fédérales.

En première partie, le groupe a été divisé en trois tables afin de favoriser les échanges et les discussions. Chaque table a abordé subséquemment le thème du frêne noir, puis celui de la vannerie. En seconde partie, une plénière a permis de mettre en commun le contenu partagé et d'identifier des pistes d'actions futures.

Les membres ont rappelé que la vannerie est centrale à la culture w8banaki et à l'identité des membres de la Nation, représentant « une partie d'eux-mêmes ». Le frêne noir a une signification spirituelle profonde et intime pour les W8banakiak, ainsi que pour d'autres Premières Nations. Le sujet est très émotif et sensible. La vannerie est une pratique résiliente qui s'est perpétuée malgré maints obstacles passés imposés par la colonisation et des mesures gouvernementales.

En résumé :

- L'interdiction de vente évaluée par le gouvernement fédéral s'inscrit dans une succession de mesures coloniales. Cette interdiction serait extrêmement discriminatoire pour les Premières Nations et affecterait particulièrement les femmes. Elle constituerait une très grosse attaque envers la continuité de cette pratique ancestrale et donc envers l'identité culturelle des membres, ce qui irait à l'encontre du principe d'autodétermination.
- Les participants ont unanimement exprimé leur opposition à l'inscription de l'espèce à la LEP tant et aussi longtemps que le gouvernement ne

- considère pas la vente des paniers comme une dimension inhérente à la pratique de la vannerie, qui constitue elle-même un droit ancestral.
- 3. Les participants ont partagé leurs préoccupations face à la propagation de l'agrile du frêne, mais également face à d'autres obstacles à la transmission des connaissances et des techniques associées à la récolte et au battage du frêne, ainsi qu'à la fabrication des paniers et la possibilité de vivre de cet art.

Des initiatives et des projets de recherches visant à conserver l'espèce et à valoriser et soutenir la pratique et son apprentissage ont été proposés. Davantage de discussions sur les actions prioritaires à mettre en œuvre auront lieu en l'occasion d'une seconde assemblée citoyenne au mois de février 2022



@ Laurence Boudreault et Edgar Blanchet

Contexte de l'assemblée

Depuis des temps immémoriaux, le frêne noir a une importance centrale chez plusieurs Premières Nations. Il est au cœur de pratiques traditionnelles telles que la vannerie et la fabrication d'objets traditionnels et il est associé à un ensemble de savoirs et de savoir-faire. Les W8banakiak entretiennent une relation spirituelle avec cette espèce, dont ils sont issus.

En juin 2020, le service canadien de la faune (SCF), une agence gouvernementale fédérale administrée par le ministère Environnement et changement climatique Canada, a entamé une consultation auprès de la Nation qui se terminera au printemps 2022. Le SCF a l'intention d'inscrire le frêne noir à l'annexe 1 de la liste des espèces en péril (LEP). Les objectifs de la LEP sont de prévenir la disparition et d'aider au rétablissement des espèces disparues, en voie de disparition, menacées ou au statut préoccupant. Il découle, de l'inscription, du financement pour des mesures de conservation et l'élaboration d'un plan rétablissement. Cependant, selon le SCF, l'inscription impliquerait l'interdiction de vendre des produits de frêne noir, ce que la Couronne ne considère pas comme un droit ancestral. En outre, cette interdiction ne s'appliquerait que sur terre fédérale.

Pour le Bureau, une mobilisation plus vaste des membres de la Nation concernés par l'avenir du frêne noir et de la vannerie est apparue nécessaire tant les enjeux sont d'importance. Cette mobilisation nous permettra de répondre le plus solidement possible à la consultation fédérale. De même, au-delà de la consultation fédérale, cette mobilisation a pour objectif d'identifier des projets futurs de protection de l'espèce et de valorisation de la pratique qui iraient plus loin que les mesures prévues par la LEP, tout en étant respectueuses de l'attachement des W8banakiak au frêne noir et de son importance sur les plans culturel et identitaire, socio-économique, émotionnel et spirituel.

En parallèle à cette mobilisation, le Bureau a initié une démarche de concertation avec les autres Premières Nations concernées. Dans la dernière année, le Bureau a organisé une série de rencontres pour informer les autres instances territoriales de la consultation et préparer des éléments de réponse partagés entre celles-ci.

Ce rapport vise à refléter la parole des membres de la Nation qui ont participé à l'assemblée. Plusieurs éléments discutés étaient communs à toutes les tables, alors que d'autres non. Les thèmes ont été regroupés suivant l'ordre des discussions. L'importance et l'avenir menacé du frêne noir en tant qu'espèce sont abordés, suivis par des témoignages de l'importance, des menaces et sur l'avenir de la vannerie.

Enfin, les participants ont énuméré plusieurs pistes d'actions futures pour le Bureau du Ndakina, la Nation ou le gouvernement fédéral que nous rapportons ici.



@ Brandon O'Bomsawin et Aliya Paillé.

1 Maalhalkws: Le frêne noir

1. Maalhalkws : Le frêne noir

« Perdre le frêne signifie perdre nos ancêtres, perdre leur histoire et leur présence. On perd leur savoir, leur travail et leur importance pour les futures générations. On va perdre une partie de nous (les Abénakis). On va perdre une tradition à transmettre aux futures générations... »
 - Lettre de Thaya Lachapelle, Aln8baskwa d'Odanak

En première partie de l'assemblée, les participants ont été invités à se prononcer sur le frêne noir en tant qu'espèce, leur attachement et leur perspective face à la possibilité qu'il en vienne à disparaître. Plusieurs ont affirmé que ce serait carrément « une partie d'eux-mêmes » et de l'identité des membres de la Nation qui disparaîtrait. Maintes réactions émotives ont été partagées, dont celle de Thaya Lachapelle, dans une lettre écrite qu'elle nous a transmise et qui est citée en entrée de texte. Les membres étaient d'avis qu'une partie de leur identité disparaîtrait. Plus encore qu'une partie parmi d'autres, le frêne noir est à la source même de leur identité qui « part du frêne noir (Martin Gill) ».

1.1 « ON EST DES FRÊNES NOIRS » : L'ATTACHEMENT DE LA NATION AU FRÊNE NOIR

Le frêne noir a toujours eu une grande importance pour la Nation, tant pour la pratique de la vannerie qu'au niveau spirituel et communautaire. Le frêne noir a, de tout temps, constitué un moyen de subsistance pour les gens de la Nation et ce encore aujourd'hui, en particulier pour les femmes. Il est directement lié à la survie de la Nation, de ses membres, mais aussi en tant que collectivité. Le frêne noir et la vannerie sont des sources importantes de fierté pour la Nation.

Plus encore, le frêne est à l'origine de la Nation, d'où l'existence provient et qui, sans lui, n'existerait pas (Sylvia Watso). Les activités de collecte, de battage et de tissage des paniers de frêne ont non seulement contribué à une vie communautaire axée sur l'entraide et le partage des connaissances, mais aussi à une réelle industrie qui a permis à la Nation de survivre en tant que collectivité et dont plusieurs membres tirent aujourd'hui encore un revenu d'appoint. Le frêne est donc aussi ce qui « soude » la communauté, en quelque sorte. Éric, Martin et Luc se rappellent les occasions de rassemblements et d'échanges au sein des familles et entre elles, qui ont été générées grâce au travail du frêne. En complément, Sylvia Wasto, Barbara-Ann et plusieurs autres aînées nous ont raconté se souvenir des femmes qui se rassemblaient dans les logis autour de la production de

paniers, ce qui a généré des réseaux d'entraide et de mobilisation entre femmes qui ont rapidement permis de dépasser l'objectif de production. En évoquant le récit de la création des W8banakiak, Mathieu O'Bomsawin nous a bien expliqué la connexion spirituelle qui relie la Nation et l'espèce:

« Si on part plus loin, dans la culture immatérielle, la légende de création du monde chez les W8banakiaks, les Abénakis sont sortis d'un frêne. Une flèche de feu a été tirée dans le frêne et l'être humain en est sorti. Il y a une importance spirituelle pour le frêne. On a fait pour conserver cette espèce d'Arbre, autant pour l'aspect matériel et culturel des paniers, la transformation en industrie a permis de garder l'aspect immatériel. Mais cette compréhension (de l'aspect spirituel) reste dans les paniers. [il explique avant que l'évangélisation a été une première contrainte spirituelle, le côté spirituel disparaissait pour ne laisser place qu'à l'aspect commercial du panier et du frêne noir].

À l'époque de l'évangélisation, ce sont des hypothèses que j'émets, mais selon ma compréhension, on accorde aujourd'hui une si grande importance au frêne, mais les femmes ne sont pas capables de dire pourquoi c'est si important le frêne. Il y a quelque chose qui dépasse notre compréhension. De plus chez les Mi'gmaq (nos cousins), avec le foin d'odeur aussi, ce sont des plantes importantes. Il y a encore quelques générations le foin d'odeur on pouvait le sentir partout. Les Mi'gmaq racontent qu'avant on avait les tresses de foin d'odeur aux côtés des crucifix. Il y avait cette dualité. Les religieux ils ne voyaient pas ça comme quelque chose de (blasphématoire ou de problématique), parce que ça sentait bon. On a oublié le sens profond de ce que ça avait comme signification. [...]

C'est avec les conversations avec les aînés. En faisant de la déduction, en voyant de personnes plus spirituelles, et des personnes plus terre à terre, tout prend un sens. Ce n'est pas juste par rapport à l'industrie que le frêne est important. Il y a quelque chose de plus profond, il y a un lien entre le passé vraiment lointain et aujourd'hui. »

- Mathieu O'Bomsawin

Un panier de frêne est un cadeau inestimable tant il symbolise toute l'histoire de la Nation. Ça a pris des siècles à la Nation à développer cet art. Encore aujourd'hui, les gens produisent des paniers particuliers destinés à servir d'urnes funéraires à leurs proches défunts. Récemment, Charlotte a produit le panier qui a servi d'urne pour les restes de son grand-père, « y a-t-il guelque chose de plus fort que ca!? » (Charlotte G, Nolett).

1.2 « PAS DE TERRITOIRE, PAS DE PANIERS » : L'ACCÈS AU TERRITOIRE ET LA DISPONIBILITÉ DE L'ESPÈCE

Les membres ont dit être affectés par le peu de territoire accessible. De ce fait, la diminution d'accès à l'espèce a contribué au déclin de la vannerie, elle-même causée par la perte de milieux humides et par l'expansion agricole sur le Ndakina, ce qui a causé d'importants dégâts sur l'écosystème :

« [II y a plusieurs] autres facteurs de dégradation : agrile du frêne et les politiques dans les années 1970, ils ont asséché les terres agricoles et creusé des fossés dans les champs et terres agricoles afin de permettre aux agriculteurs de travailler leurs terres plus tôt au printemps. L'effet de cette politique n'a rien fait pour éviter un gros coup d'eau au printemps. Le secteur ouest de Trois-Rivières avant c'était un marécage, il y avait tout : rats d'eau, canards, etc. qui a disparu aujourd'hui [le marécage]. Le territoire est gros comme une peau de chagrin... »

- Yves Landry

Le frêne aurait pratiquement « disparu » du territoire, à partir des années 50 et pendant une trentaine d'années. Son utilisation a conséquemment connu une perte de vitesse, pratiquement limitée à une démonstration annuelle de battage lors du Pow Wow. Le battage et la vannerie seraient revenus dans les années 80, à la suite d'un projet organisé par des membres de la Nation comme Michel Durand-Nolett et Clément Sadogues, supportés par le Conseil de bande d'Odanak. Aujourd'hui, l'accès à la ressource est encore cité comme une des causes du déclin de la pratique de la vannerie. Plusieurs participants nous ont rappelé que « durant les années 80 et 90. on empêchait l'accès au frêne. Il fallait aller jusqu'à Maniwaki [à 400 km d'Odanak!] pour en chercher » (Clément Sadogues). La ressource était si rare que « dans les années 1990, avant l'entente à Lotbinière avec le ministère des Ressources naturelles, il n'y avait pas d'accès au frêne. Les gens défaisaient des paniers pour se fournir en matériel » (Daniel G Nolett). Aioutons ici une citation Michel Durand-Nolett sur la contribution des populations environnantes à la disparition du frêne dans les alentours des communautés :

« [Dans les années 80] le Conseil m'avait demandé de faire un inventaire du frêne noir près d'Odanak et aux alentours. On voulait se trouver une place pour aller se chercher du frêne. Il y en a toujours eu alors on était certain qu'il y en avait. Même chose pour le foin d'odeur. J'ai fait un inventaire depuis l'autre côté de Bécancour et j'ai fait tout le fleuve et tous les villages. Je n'ai pas trouvé de foin d'odeur et je n'ai pas trouvé de frêne. Le foin d'odeur a disparu.

La cause n'est pas compliquée, c'est l'agriculture et les herbicides. Le foin d'odeur est une herbe et l'agriculture s'est beaucoup développée le long du fleuve. Le foin d'odeur a donc beaucoup disparu. Pour le frêne, c'est un bonhomme d'environ 80 ans de Baie-du-Febvre. Il ne me connaissait pas. J'étais en train de parler avec d'autres personnes et il m'a dit comme ça candidement : « Dans le temps, on coupait tout le frêne noir parce qu'on ne voulait pas que les sauvages en aient ». Il a dit ça comme ça. Aussidt qu'il y avait du frêne noir sur leurs terres, ils le coupaient et en faisaient du bois de chauffage, car ils savaient qu'à Odanak on l'utilisait et qu'on faisait de l'argent avec ça. Ils ont voulu l'éliminer. J'ai figé. Qu'est-ce que tu veux dire. Je n'ai pas parlé et je suis parti.

C'est l'une des raisons pourquoi il ne reste plus beaucoup de frêne. Aujourd'hui, on en retrouve. J'ai fait un inventaire des terrains boisés environnant avec le syndicat des producteurs de bois et il y en a. Ce n'était pas des grosses tiges, mais il y en a. Aujourd'hui, en faisant le tour, on pourrait possiblement en trouver sur les terrains. À la visitation, ils m'ont dit qu'il y avait de belles tiges de frêne. Tu vas les voir et tu leur demandes et ils te disent de le prendre. Ce n'est pas très compliqué. C'est fini cette jalousie-là. »

- Michel Durand-Nolett

Plusieurs lieux historiques de collecte de frêne noir ont été évoqués durant l'assemblée. Ils sont allés à St-Valérien de Milton il y a 20 ans. Selon Clément Sadoques, il n'y avait pas beaucoup de frêne noir là à l'époque. Ils avaient de la difficulté à trouver du frêne. Ils allaient même en chercher à Maniwaki. Avant même les années 2000, Clément nous raconte que le bois était attaqué par l'agrile à Maniwaki. Il a vu des cavités larvaires et des picots blancs dans plusieurs arbres à la fin des années 1990. Il remarque que les arbres sont de moins en moins bons.

Jusqu'à très récemment, la Nation n'avait qu'un seul lieu de récolte, grâce à une autorisation lui permettant de prélever des frênes dans la Seigneurie de Lotbinière. Les participants qui battent le frêne ont tout de même tenu à nuancer cette observation.

Selon Clément, il est difficile de savoir si un frêne est bon avant de procéder au battage, une information qui est confirmée par les autres batteurs (Luc et Éric G. Nolett et Danny Gill), puisqu'il peut y avoir des nœuds, des torsades et autres « déformations » qui font en sorte que les anneaux de croissance ne décollent pas bien, se brisent, ou rendent le bois moins apte à la vannerie. Pour qu'un frêne soit bon, il doit être droit, il ne doit pas avoir de nœuds, il doit avoir des âges minces et une bonne partie du frêne doit être blanc. Les vannières et les vannières préfèrent le frêne blanc pour fabriquer les paniers de fantaisies.



@ Laurence Boudreault et Edgar Blanchet

1.3 SUR LA SURVIE DE L'ESPÈCE

Le frêne noir est une matière première essentielle à la vannerie et d'autres pratiques, omniprésent au quotidien (outils et objets du quotidien tels que les fonds de chaise, des sacs en tout genre (à dos, des sacs à poisson, des sacoches, etc.), l'armature des raquettes et des canots). Dans le contexte où le frêne se faisait rare sur le Ndakina, la Nation a été la première à promouvoir l'importance et l'urgence de protéger l'espèce, alors qu'elle était considérée comme ayant peu d'importance par les autres acteurs (gouvernements, industries forestières, population québécoise, etc.). Il y a eu des tentatives de plantation de frênes noirs à Odanak, mais qui se sont avérées infructueuses, notamment parce que les cerfs ont mangé les jeunes pousses.

Les membres sont très conscients que « les arbres sont en mauvais état » et ne sont pas contre l'idée de protéger l'espèce tant que cela ne compromette pas leur accès à la ressource et leur capacité de vendre des produits issus du frêne noir. Des membres se questionnent sur la possibilité de préserver des spécimens de frênes noirs congelés et des semences spécifiquement pour la vannerie des Premières Nations avant qu'ils ne soient tous atteints de l'agrile : « s'ils mettent [l'espèce] sur les listes en péril, ça veut dire qu'il est en danger, mais avant ils devraient nous prendre en compte pour nous donner les ressources pour fabriquer des paniers (Daniel G. Nolett) ».

Les W8banakiak sont disposés et prêts à faire des actions concrètes pour la survie du frêne. Ils le font déjà et depuis plusieurs années. Les stratégies d'inventaires et de conservation de l'espèce ne sont pas nouvelles. Même avant l'apparition de l'agrile du frêne, la Nation s'est impliquée dans la conservation et dans la mise en valeur du frêne noir de multiples manières. Elle était préoccupée par la santé de l'espèce, et ce, bien avant que d'autres parties prenantes ne s'y intéressent : « un arbre qui pousse dans la swamp [marécage], ça n'a pas d'importance [pour les autres], pas comme le cerisier, noyer cendré, chêne, érable, il n'y a pas beaucoup d'usage [industriel], le déclin du frêne date de longtemps (Daniel G. Nolett) ».

1.4 SUR LA PÉRENNITÉ DES SAVOIRS LIÉS AU BATTAGE

Le frêne est lié à plusieurs pratiques culturelles centrales chez les W8banakiak, notamment celle du battage du frêne. Autour du battage, un ensemble de connaissances sont sous-évaluées et sous-valorisées. Charlotte disait que s'il n'y avait pas de batteurs de frêne, il n'y avait pas de vannerie. Ce sont eux qui donnent accès à la matière première. Éric nous disait « je travaille pour faire travailler ma mère et ma tante ».

Plusieurs batteurs se sont entretenus au sujet de leur perspective sur la pratique et sa pérennité. Ils étaient tous d'avis qu'il s'agit d'un travail difficile et décourageant : « bûcher, battre, fendre et machiner : c'est du bras! » (Clément). Aussi, il est difficile de choisir les bons spécimens pour la vannerie et lors de la récolte, la qualité demeure incertaine tant que l'arbre n'a pas été battu. Ce n'est pas une grande quantité d'éclisses qui est produite pour chaque arbre. La frustration liée au battage de mauvais spécimen serait en cause dans la baisse d'intérêt des jeunes qui ne veulent plus apprendre les techniques, tant ça peut s'avérer décourageant. Toutefois, certains ont nuancé que ce n'est pas parce que c'est difficile, que ce n'est pas valorisant.

Bien que ce soit un travail éprouvant, plusieurs batteurs comme Éric, Luc et Martin ont cependant expliqué que le processus doit tout de même rester traditionnel. Une technologie qui battrait à leur place ferait perdre l'essence de cet art, car c'est quelque chose de très sensoriel, voire relationnel.



@ Laurence Boudreault et Edgar Blanchet

Les gens nous rappelaient que leurs parents faisaient le battage et les paniers pour faire de l'argent. C'était leur gagne-pain principal à l'époque. Jean-Marie M'Sadoques faisait beaucoup de battage. Il travaillait fort pour se faire payer, à l'époque, 50¢ le ballot de frêne! Il l'a appris à Clément dès l'âge de 14 ans. Celui-ci a d'ailleurs donné des cours de battage dans la communauté en 1998-1999. Il l'a enseigné, entre autres, à Luc et Éric G. Nolett, Danny et Martin Gill. Ces derniers nous ont aussi dit avoir reçu ce savoir dans leur jeunesse et d'être maintenant en mesure de l'enseigner à leur tour.

Les gens se souviennent que, depuis des décennies, au Pow Wow, tout s'arrêtait lorsque les hommes se mettaient à battre le frêne. De l'émotion et de la fascination entouraient l'activité, qui génère une grande fierté. Ceux qui battent le frêne de nos jours ne le font clairement pas à des fins économiques, mais par soucis que cette pratique reste en vie et par souci de la transmettre. Avec un certain changement de mentalité dans la société québécoise à l'égard des peuples autochtones, les offres se font grandissantes, de même que les opportunités d'accès à des frênes et la demande pour des démonstrations publiques. Mais il n'y a pas suffisamment de batteurs pour répondre à cette demande, et c'est très dur à concilier avec le travail. En effet, de plus en plus d'occasions pour accéder à des billes de frênes sont offertes.

Cependant, dans les conditions actuelles, ils n'auraient pas la capacité de les transformer et de les conserver : « si on avait accepté ceux de la ville de Montréal, on aurait été envahis par des billots de frêne, parce qu'on n'a pas assez de capacités... on est trop sollicités également à participer à beaucoup de colloques sur frêne » (Luc G. Nolett). Les gens se demandent s'il est possible d'utiliser les arbres avant qu'ils soient happés par l'agrile justement.





@ Laurence Boudreault et Edgar Blanchet

Le fait de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins par la pratique du battage ou de la vannerie, couplé à la grande quantité d'effort physique et de travail que ces pratiques exigent expliquent en grande partie le déclin qu'elles ont subi dans les dernières décennies. On comprendra plus loin dans ce rapport que l'interdiction de vendre des paniers aurait la même conséquence.

D'ailleurs, à plusieurs tables de discussion, il a justement été mentionné que les prix du ballot de frêne et des paniers devraient augmenter, afin de valoriser les savoir-faire et d'aider à la transmission.



@ Musée des Abénakis

La vannerie: symbole de résistance identitaire

2. La vannerie : symbole de résistance identitaire

« We are a sweet grass society, et sans les paniers, on ne serait peut-être pas encore ici à Odanak aujourd'hui.» - Sylvia Watso

Des jeunes voient la vannerie comme la dernière tradition garante de leur identité, le tout exprimé par des témoignages tels que « nous sommes en train de perdre notre langue, le territoire, perdre la chasse et la trappe. Qu'est-ce qu'il nous reste !? » (Charlotte G. Nolett) ou encore « langue perdue, frêne perdu, culture perdue... quoi d'autre ? » (Kassandra Lachapelle). « Déjà à la base on a perdu notre langue et notre culture. Alors [c'est] ce qui nous relie à notre culture, nos grands-parents ont connu ça, nos arrières grands parents. [...] C'est le point d'attache de notre culture. Ça fait partie de [notre] héritage de la communauté (Mathieu O'Bomsawin) ».

On comprend ici que la vannerie et le lien au frêne constituent pour plusieurs « une des dernières traditions encore bien vivantes » de la culture w8banaki qui n'a pas été effacée par le colonialisme. C'est également une importante partie de leur histoire. Les gens détiennent une foule de connaissances terrain liées au frêne noir qui ne se sont pas perdues malgré toutes les tentatives de colonisation.

La consultation fédérale en cours représente ainsi pour elles et eux la dernière étape de l'assimilation coloniale.

2.1 L'IMPORTANCE DE LA PRATIQUE

Pour l'assemblée, il est évident que la vannerie est ancestrale. Les participants ont rappelé que toutes les familles à Odanak vivaient des paniers et que cela fait longtemps que les W8banakiak font des paniers. La vannerie est l'histoire et l'identité même de la Nation. Il est très émotif pour les membres de la Nation d'en discuter. Les participants en ont parlé comme une « partie d'eux-mêmes » que le gouvernement intente de leur extirper.

Cet élément est revenu très souvent, comme l'illustre, parmi d'autres, la citation suivante de Florence Benedict :

« Qu'est-ce que ça représenterait si demain on pouvait plus fabriquer de paniers? Ce serait encore un morceau de notre identité qui nous serait enlevé. Puis j'ai envie de brailler. Ça me rend émotive juste à y penser. [...] Ça fait tellement partie, j'ai connu les grands-parents, mais l'odeur, c'est comme le foin, c'est dans nos mémoires, c'est dans notre ADN. Sans vouloir offenser les gens qui ont grandi à l'extérieur [de la communauté]. On l'a connu. Ça a été émotif. D'habitude, je suis plus rationnelle et objective, mais là, non. »

- Florence Benedict

On nous rappelait le caractère rassembleur des activités de battage et de vannerie et l'importance de soutenir le passage de connaissances. Pour plusieurs, il s'agit d'une tradition familiale qui se transmet depuis des générations :

- « C'est une tradition dans la famille et ça fait partie de notre histoire depuis des années. »
- Johanne Lachapelle
- « On a besoin de ça, c'est un art qui nous appartient. »
- Sigwanis Lachapelle
- « Les souvenirs que j'ai de ça remontent tellement loin dans mon enfance. J'ai pris comme acquis que tout le monde connaît ça le battage, les mots, le visuel, les bruits, les odeurs, ce sont des choses qui remontent à tellement loin. Je pense qu'à chaque fois que c'était possible, c'est une pratique qui était valorisée.. »
- Suzie O'Bomsawin

Charlotte a souligné le caractère thérapeutique de cette activité et l'impact bénéfique qu'elle a sur sa vie et qu'elle peut avoir sur celle des autres jeunes. En ce sens, Julie Landry rappelle aussi que la décolonisation passe par la « guérison culturelle ». Les Aînées présentes nous soulignaient quant à elles leur fierté de passer le savoir aux plus jeunes.

La pratique de la vannerie a contribué à rassembler les familles et à créer un tissu social d'entraide entre les membres de la Nation, mais aussi avec d'autres Nations. Aline M'Sadoques nous dit que la première chose qu'elle fait lorsqu'elle visite d'autres premières Nations, notamment les Mi'gmaq, c'est d'aller voir les paniers puisque les paniers w8banakiak sont différents des paniers des autres Premières Nations. Le panier apparaît sous cette perspective comme un lieu de rencontre et de discussions entre Nations qui échangent autour des similarités et des différences culturelles. Les techniques sont aussi différentes au niveau du battage. Clément raconte qu'ils avaient fait livrer des billots de frêne des Mi'gmaq au début des années 2000. Les frênes qu'ils ont envoyés étaient tout petits (environ 8"). Clément raconte que les Mi'gmaq coupent la « croute » de l'arbre et font le battage surélevé avec des petits marteaux. Ils prennent donc des arbres plus petits. Il dit n'avoir jamais essayé la technique. Les W8banakiak ont aussi une autre technique pour faire les couvercles. Pour l'armature du couvercle, c'est un tour de « pleine » (érable argenté) qui est utilisé pour assurer une solidité.

Selon la famille M'Sadoques, il n'y a que Réjean M'Sadoques qui fait encore ces courroies en érable. Ils mentionnent que c'est très difficile à faire et que celui-ci a du talent pour la vannerie et le battage aussi. Cette technique de fabrication de couvercle les distingue des autres Nations. Leur mère leur disait : « pour savoir si un panier est abénakis, tu le soulèves par le couvercle. Si le couvercle se détache, ce n'est pas un panier abénakis ».



@ Musée des Abénakis

2.2 LA VENTE DES PANIERS

Pour les gens présents, il est clair que la vente des paniers a de tout temps été une partie inhérente de l'activité ancestrale. La Nation détient plusieurs preuves orales et historiques d'un lucratif marché. Les Aînés se rappellent que leurs arrière-grands-parents vivaient de cette industrie : « on faisait ça pour vivre à mon époque, mes grands-parents et mes arrière-grands-parents, eux aussi vivaient de cela. Il faisait des commandes qu'ils vendaient à la douzaine, toutes les familles avaient de différents modèles. (Annette Nolett) ».

« J'ai connu cette période où je voulais aller travailler dans le village voisin et d'être refusé parce que je venais d'Odanak. Les paniers, c'était la manne d'Odanak. Ma grand-mère et mon arrière-grand-mère faisaient des paniers tout l'hiver. À partir de septembre-octobre jusqu'au mois de mai, elles faisaient des paniers. Ils n'en faisaient pas juste deux ou trois par-ci par-là. C'était quotidien. Ils en faisaient de tous les types et de toutes les grosseurs pour aller les vendre aux États-Unis. Mon arrière-grand-mère et ma grand-mère avaient toutes deux ce qu'elles appelaient leurs petits magasins. Ma grand-mère c'était à York Beach et ma grand-mère à Ogunquit. Elles avaient leurs magasins de paniers. »

- Michel Durand-Nolett

Vers 1880, la fabrication d'abaznodal (paniers de frêne noir) devient une industrie importante pour la Nation. Face à la colonisation des Cantons-de-l'Est et la perte de nombreux territoires de chasse, la vente de paniers de frêne noir dans les centres de villégiatures aux États-Unis devient le principal moyen de subsistance pour de nombreuses familles d'Odanak et de W8linak. À cette époque et au début des années 1900, l'industrie de la vannerie est devenue un marché extrêmement lucratif, tel qu'en témoignent les belles maisons d'architecture coloniale qu'on retrouve encore aujourd'hui à Odanak. La Nation faisait tant de profit qu'elle aurait même causé la jalousie des allochtones environnants (Michel Durand-Nolett). Il existe de nombreuses preuves historiques et documentées par des témoignages d'aînés. Plusieurs habitants de la région de Pierreville ont aussi été impliqués dans le commerce de la vannerie w8banaki. Mathieu O'Bomsawin témoigne:

« J'ai eu la chance de rencontrer, avec Kim O'Bomsawin, Monsieur Paul Shooner de Pierreville, 98 ans presque 99 ans. C'est une des seules personnes allochtones aui a eu des relations, son arand-père a eu un commerce de transition, de paniers, ce monsieur se souvient des années 20, il voyait les Abénakis commercer. Les Abénakis vendaient les paniers, les Américains venaient au magasin Shooner, on voyait les états financiers de fin d'années, avec les détails financiers de tous les produits. Pour tous les produits vendus par les Abénakis c'était écrit 'sauvagerie'. Tous les articles issus de la vannerie, en 1910, c'était presque 140 000\$ d'inventaire qu'il avait. À l'époque, il devait y avoir une section complète dédiée à la vannerie. Autant les Abénakis ont profité, autant les habitants de Pierreville ont profité. Il disait « ma famille a tellement profité des Abénakis ». Je ne sais pas dans quel sens c'était. [...] Plus lucratif que [dans le sens] d'abuser. On ne pourrait pas dire sauvagerie aujourd'hui qu'il disait, même Odanak c'était le village des sauvages.

Les femmes de Pierreville s'occupaient des maisons des Abénakis pendant qu'ils partaient. Au XXe siècle, les Abénakis pouvaient se permettre d'engager du monde pendant qu'ils partaient [vendre leur production en Nouvelle-Angleterre]. Ils pouvaient engager des Blancs. Ils engageaient même des Blanches pour faire de la fabrication de panier [parce que le commerce était tellement important et qu'il y avait besoin de main-d'œuvre]. Il y a une histoire qui devrait être entendue du côté de Pierreville. »

- Mathieu O'Bomsawin

[Julie Landry ajoute : ils leur faisaient faire de l'argent, donc ils étaient « égaux »]

Mathieu nous apprend qu'en 1926, selon les archives de M. Schooner, les profits engendrés par l'industrie équivalaient à 140 000 \$ en argent d'aujourd'hui (10% du chiffre d'affaires de la boutique d'artisanat). Les impacts économiques pour la région étaient très importants et particulièrement pour les femmes. Toute cette histoire fait la fierté de la Nation et ajoute beaucoup de signification à l'importance culturelle, économique, spirituelle, mais aussi émotionnelle du frêne noir et de la vannerie. De penser que certaines femmes ne pourraient plus avoir ce revenu d'appoint, c'est aussi extrêmement dramatique.

Toutes les tables ont rappelé que le déclin de l'industrie de la vannerie, à partir des années 1940 environ, a été causé par l'ingérence du gouvernement. Celui-ci a commencé à contrôler le marché en s'immisçant entre les producteurs-trices de paniers de la Nation et les sites de vente.¹ Il a alors commencé à contrôler les prix et imposer des restrictions (aux frontières notamment), ce qui a précarisé les gens de la Nation.

Il faudrait aussi parler de l'ingérence du gouvernement fédéral à l'époque. Avant, on pouvait traverser les lignes parce qu'on ne considérait pas les frontières. Il y a toujours eu une continuité dans les déplacements et les échanges. Je ne le sais pas de façon exacte, mais il y a eu beaucoup de contraintes, qu'on apportait de paniers pour les vendre entre pays et ça imposait des contraintes... Le gouvernement a commencé à s'ingérer dans l'industrie, alors que les Abénakis étaient complètement autonomes. On a dû être coupés à ce moment. [Il expliquait que le commerce a été diminué à cause de l'ingérence du gouvernement qui ne voulait pas qu'il y ait des échanges de ce genre entre les lignes] (Mathieu O'Bomsawin)

- Mathieu O'Bomsawin

Au Bureau du Ndakina, David Bernard et Jean-Nicolas Plourde ont produit des recherches sur la question. Ils ont notamment documenté une quantité impressionnante de ressources financières associées à l'industrie - jusqu'à 250 000\$ pour l'année 1922 pour les communautés selon V. Hayward - ce qui, si l'information s'avérait exacte, équivaudrait à des millions en dollars d'aujourd'hui.² Les frontières étaient traversées par les gens par leurs propres moyens, mais les paniers étaient acheminés en train. La production de l'année était mise dans un wagon et récupérée de l'autre côté de la frontière.

De nos jours, la vente des paniers constitue un bon revenu d'appoint pour les membres qui en fabriquent, même s'ils ne sont pas vendus à leur juste valeur. On nous soulignait néanmoins que peu de gens arrivent à produire un revenu intéressant de la vannerie, on nous a justement cité la sous-valorisation des paniers comme problème.

¹ Voici quelques précisions sur cet épisode dans l'histoire récente de la vannerie Dans les années 1930, suivant le krach boursier de 1929, le marché de la vannerie décline. Le gouvernement fédéral canadien lance alors le Handicraft Relief Project pour souterir cette économie au sein des communautés autochtones. Si ce programme insuffle un certain regain à l'industrie du panier dans le contexte de la chute des marchés, il contribue à faire du gouvernement fédéral le principal intermédiaire de ce commerce, et ce, de la collecte de la matière première jusqu'à la vente du produit final. En somme, depuis les années 1930, on assiste à un déclin majeur de la vannerie au sein des communautés et à une perte de contrôle et d'autonnomie de la Nation sur son économie



@ Musée des Abénakis



@ Musée des Abénakis

2.3 TRANSMISSION

«Il n'y en avait pas [de frênes] à W8linak dans ma jeunesse, c'est comme une langue il faut la transmettre... »

- Lucie Landry, Aln8baskwa de W8linak

Actuellement, la transmission de ces savoirs et techniques préoccupe ceux et celles qui pratiquent la vannerie. Ils et elles ont relevé une baisse d'inscriptions aux cours. Bien que ce soit une tradition familiale, il n'est pas aisé pour autant de l'apprendre. Savoir comment faire des paniers est une chose, mais cela demande énormément de pratique pour en produire qui soient suffisamment beaux et artistiques pour être vendus. De nombreux paniers ne seront donc pas vendus à cause de défauts ou d'imperfections.

Plusieurs participants ont relaté comment ils ont été exposés à la vannerie, certains très jeunes, et d'autres, à un âge plus avancé :

- « Moi j'ai été exposé, Mathieu je ne sais pas si c'est toi avec ton buddy qui était à la retraite [en référence à une retraite en territoire], c'était la première occasion que je pouvais pratiquer. Dans un contexte de continuité des pratiques ancestrales, dans un contexte super positif. Oui, c'est super important. Il ne faut pas enlever ces outils-là de faire vivre la culture. »
- Julie Landry
- « Moi j'ai appris, après ma retraite. Je me suis réintéressé à nos traditions, à notre culture, je m'étais éloignée à cause du travail. C'est Annette qui est bien vivante, qui m'a transmis les savoirs. Je suis vraiment heureuse, je ne veux pas dire qu'elle va nous quitter demain matin... [mais c'est une réalité aussi]. »
- Florence Benedict

« Quand on était plus jeune on avait accès à des formations durant l'été, de 12-15 ans on avait accès à des projets. Moi, c'est Nicole Bibeau, qui avait une boutique, d'Yvonne qui était sa mère. On avait appris pendant 4 semaines, tous les matins à tous les jours. Je l'ai eu à 12 ans. Je faisais des paniers parce que j'avais une paye à la fin de la semaine [il dit cela pour expliquer qu'il n'y avait pas forcément de motif spirituel dans sa démarchel. Aujourd'hui, je peux connaitre tout le contexte et être sensibilisé à la culture. Moi ie suis sûr que mon attitude n'était pas top à 12 ans, mais ça a planté quelque chose en moi. Je ne suis pas vannier aujourd'hui, mais la vannerie, les contacts que j'ai eus, ca m'a rapproché de ma culture. Ma famille était proche de la culture abénakise et ca m'a rapproché. Aujourd'hui les jeunes ils disent qu'ils aimeraient travailler pour la communauté, grâce à ce genre d'activité [en référence à des activités récentes]. On ne tient pas riqueur de leur attitude parce qu'ils vont (l'internaliser) à leur façon (Mathieu O'Bomsawin).

- Mathieu O'Bomsawin

Plusieurs adultes ont affirmé avoir l'intention de l'apprendre dans le futur, ne serait-ce que pour que ces savoirs ne se perdent pas : « moi je ne fais pas encore de vannerie, mais c'est dans ma liste. Ça va venir. Ça reste que c'est une technique qui est enregistrée quand même (en moi). [On verra si les mains/bras suivront]. (Suzie O'Bomsawin) » Éric et Luc G. Nolett, qui battent le frêne et qui sont très impliqués, nous ont aussi partagé qu'ils aimeraient en réaliser un, un jour.

Aline M'Sadoques mentionne que, bien que ce soit difficile, la pratique est très importante et que ça nous valorise en tant que Nation. Ginette M'Sadoques ajoute qu'elles n'ont pas vraiment appris de leur mère :

« Nous avons seulement aidé pour avancer le montage. Réjean a par ailleurs participé à un projet et fabriqué de gros paniers. C'est la famille de ma mère [Marie-Blanche M'Sadoques] qui vivait de la fabrication de paniers. Lorsqu'elles étaient jeunes, ma mère et ces sœurs se partageaient les étapes pour produire plusieurs douzaines de paniers par semaine afin d'en retirer un maigre revenu leur permettant tout juste de survivre. »

- Ginette M'Sadoques

Un enjeu mentionné qui concerne la transmission est lié au fait qu'il est seulement possible d'apprendre à faire de la vannerie à Odanak. Les membres de la Nation habitant à Montréal ou ailleurs ont donc moins d'opportunités de l'apprendre. À W8linak, les connaissances liées à la vannerie se sont « perdues » davantage. Yves Landry se rappelle qu'à peu près personne à W8linak n'en faisait lorsqu'il était jeune. Sa sœur, Lucie, ajoute qu'elle a dû aller à Odanak pour apprendre à en faire.

Ils se rappellent tout de même de Robert Sioui et de Dolorès Wawanolett qui savaient bien faire des paniers, puis que les gens d'Odanak allaient montrer à en faire à Loretteville et ailleurs.

2.4 RECONNAÎTRE L'ART DE LA VANNERIE À SA JUSTE VALEUR

La vannerie devrait être reconnue comme un art et non comme de l'artisanat. Et cela prend des années à développer un art. Tous les participants étaient d'avis que l'art de la vannerie n'est pas reconnu à sa juste valeur, et que les prix des paniers ne sont pas suffisamment élevés. Cela, surtout lorsqu'on considère la grande quantité d'étapes préalables (sélection, abattage, battage, fendages, machinage, puis tressage) : « Les gens les trouvent coûteux (en parlant des paniers), alors que la chaîne de production est très longue et c'est un art qui nous tient à cœur. (Sigwanis Lachapelle) »

La nécessité de développer un marché et de reconnaître les paniers comme de véritables œuvres d'art a souvent été soulevée. Pour cela, il faut trouver une « niche », c'est-à-dire une clientèle qui serait prête à payer le juste prix. En ce sens, il importe à plusieurs de rappeler que cet art n'a pas pris quelques années pour être acquis par les gens de la Nation, il a pris des siècles! Charlotte rappelait l'importance d'utiliser les réseaux sociaux pour la vente et le partage de l'information, ce sont des plateformes gratuites qui permettent de rejoindre beaucoup de gens. D'autres mentionnaient cependant que même la vente en ligne ne serait pas particulièrement payante dans l'état actuel des choses.

Plusieurs pensent que le climat social et politique de plus en plus favorable aux enjeux autochtones serait propice au développement d'un tel marché.

Il faudrait faire valoir que ces paniers sont faits à 100% par des membres de la Nation, selon des savoirs et des techniques ancestraux.

Tout comme pour le battage, plusieurs ont discuté à quel point il est difficile de faire des paniers. Un participant mentionne que c'est difficile pour les mains. On trouve une similarité ici avec les témoignages d'un autre groupe de discussion où on apprend que les aînées travaillaient si fort, qu'elles préféraient que leurs enfants fassent autre chose de leur vie, ce qui n'a pas aidé à transmettre les connaissances à grande échelle. Il semble aussi y avoir une certaine « évolution » dans l'attitude et dans les styles des jeunes vanniers-ières, par rapport aux manières de travailler des aînés.

Les générations précédentes avaient tendance à produire des paniers « à la chaîne » et reproduisent souvent les mêmes styles, dans lesquels elles ont développé une expertise. Les jeunes commenceraient à intégrer de nouvelles idées, motifs, etc., et créer des pièces qui sortent des anciennes normes.



@ Musée des Abénakis

Concernant l'interdiction prévue par le fédéral

3. Concernant l'interdiction prévue par le fédéral

Dès le début de l'assemblée, les participants ont rappelé qu'il ne s'agit pas de la première fois que le frêne et la vannerie sont menacés par des politiques et des pratiques externes, et que la Nation a fait preuve d'une grande résilience pour que les savoirs et les pratiques demeurent vivants aujourd'hui. Deux épisodes dans l'histoire récente de la Nation ont été évoqués pour démontrer que la nouvelle mesure envisagée par la Couronne s'inscrit dans une continuité de pratiques discriminatoires visant à précariser et déstabiliser la Nation et à couper sa continuité culturelle.

Premièrement, suivant la crise économique de 1929, le Ministère s'est immiscé dans le travail de la Nation et a pris le contrôle des prix. Dès lors, il achetait la production à des prix dérisoires. Les aîné(e)s présent(e) s se rappellent la période de déclin où les femmes travaillaient très fort pour recevoir du gouvernement 10 à 12\$ la douzaine de paniers, ce qui leur prenait presque une semaine à produire. Dans un même ordre d'idée, Clément Sadoques nous racontait que la génération qui l'a précédée se faisait payer 1 ou 2¢ le ballot de frêne.

De plus, le prix du rouleau de frêne n'aurait pas changé dans les 40 dernières années - il se situe autour de 50\$ de nos jours, alors qu'il peut prendre 2 jours de travail souvent à 2 personnes.

La vision de la Couronne - selon laquelle la vente de panier n'est pas un droit ancestral - démontre une fois de plus le colonialisme profond et toujours très présent du gouvernement. L'inscription du frêne noir vise et affectera directement et uniquement les peuples autochtones, et particulièrement les femmes. D'autant plus que l'espèce n'a de valeur pratiquement que pour ceux-ci. La mesure s'ajouterait à une longue histoire de politiques coloniales qui ont visé à supprimer la culture w8banaki et à « déstabiliser la Nation ». La possibilité de ne plus pouvoir vendre des paniers à Odanak affecte profondément les personnes présentes à l'assemblée : « C'est dans les émotions.

C'est comme l'époque où on ne pouvait plus parler la langue. Ça me fait pareil. C'est comme de ne plus pouvoir pratiquer notre culture. (Florence Benedict) ». Les membres plus âgés se rappellent d'autres politiques mises en place qui ont affecté la transmission de la culture en général, et dont certaines ont mené au déclin de l'industrie de la vannerie.

L'interdiction de vendre des paniers aurait de graves conséquences sur la pratique, qui éprouve déjà plusieurs difficultés. Pour plusieurs, « ce serait le début de la fin pour la vannerie, les cours doivent continuer pour apprendre aux générations futures. On ne vit pas d'amour [et d'eau fraîche], on ne peut pas les donner ou les garder (Daniel Gauthier Nolett) ». Si la Loi passe, Aline, Ginette M'Sadoques et d'autres mentionnent aussi que le plus touché serait le Musée des Abénakis, car c'est lui qui fournit en paniers. Elles mentionnent que si on ne peut plus en vendre, les gens vont arrêter d'en faire.

Bien que la vente soit une partie inhérente de la pratique, plusieurs tenaient à préciser qu'elle n'est pas pratiquée à des fins de profit ou d'enrichissement:

- « Ce n'est pas juste monétaire. C'est une claque ! Ils veulent nous enlever quelque chose encore. On ne veut pas qu'il [le frêne] disparaisse. Mais on peut arriver, comme le moratoire sur la perchaude, je pense que c'est quelque chose qu'on peut continuer d'exercer notre culture. C'est venu me chercher vraiment comme une qifle. Je ne veux pas me victimiser, mais ça m'a touché. »
- Florence Benedict
- « C'est moi qu'on arrache. Je ne peux pas concevoir mon existence sans la relation qu'on entretient avec le frêne. C'est naturel pour nous cette relation-là. C'est impensable de dire que ça s'arrête à notre génération. Je ne peux pas croire que mon fils ne connaitrait pas ça. C'est tellement de travail investi pour un petit revenu ['de faire des paniers', impliquant que sans la vente, la pratique disparaitra parce que c'est beaucoup d'effort]. »
- Suzie O'Bomsawin

3.1 L'HYPOCRISIE DU GOUVERNEMENT SOULIGNÉE

L'hypocrisie du gouvernement a été soulignée à maintes reprises en lien avec la consultation. Plusieurs, dont Julie Landry, ont relevé l'attitude extrêmement coloniale du gouvernement. Elle rappelle que sa vision de la protection et de la conservation est complètement dépassée et inappropriée en regard des cultures autochtones :

« C'est extrêmement émotif. Le contexte actuel est une aberration. Que le même gouvernement qui a provoqué les problèmes écologiques et maintenant ils nous disent non. Encore plus dans un contexte où il y a un retour culturel. C'est comme un autre élément de génocide. Je pense que ce qui est important c'est aussi d'avoir une approche 'solution'. C'est infini les solutions et j'ai beaucoup de difficulté a accepté un 'non' catégorique pour ça. »

- Julie Landry

D'ailleurs, le prélèvement extrêmement faible des W8banakiak par rapport à l'industrie forestière ajoute à l'incohérence du raisonnement de la Couronne

La perspective temporelle du gouvernement est également mauvaise. Plusieurs comme Suzie et Mathieu, inspirés par la vision et les enseignements de Michel Durand-Nolett, nous rappellent qu'il faudrait penser à l'avenir du frêne à plus long terme, et après le passage de l'agrile. Réfléchir dans le long terme implique de changer nos paradigmes de pensée.

3.2 UNE MESURE DOUBLEMENT DISCRIMINATOIRE EN VERS LES FEMMES W8BANAKIAK

L'impossibilité de vendre les paniers confectionnés est aussi une attaque directe aux femmes de la Nation, pour qui la vente est un incitatif pour la confection, mais aussi pour le passage des connaissances, aux yeux des membres. Si la vente est interdite, c'est toute une génération qui se verra privée, qui perdra intérêt et qui fera disparaître la vannerie : « C'est un droit qu'ils nous enlèvent encore une fois (Lucie Landry). - On est habitués. (Annette Nolett) ».

Ce n'est pas sans rappeler la perte des statuts des femmes w8banakiak, selon la clause 12(1)b) de la Loi sur les Indiens, qui a grandement contribué à les précariser dans le passé.

Sigwanis, Johanne et d'autres ont aussi affirmé qu'il faudrait qu'on puisse vendre honnêtement et légalement nos paniers. Autrement, un climat pourrait s'installer qui ne serait pas non plus propice à la transmission des connaissances.

3.3 FARDEAU DE LA PREUVE INACCEPTABLE

Les membres présents étaient d'avis que la Nation ne devrait pas avoir à faire la preuve de l'importance du frêne et de la vannerie pour la communauté.

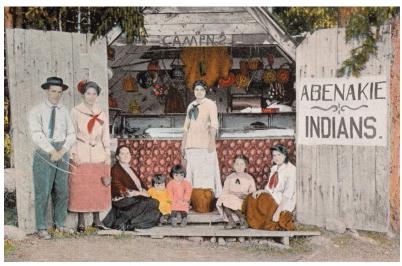
« Ils vont nous faire dépenser des sommes pour justifier un commerce qui est historique. On peut le montrer dans les maisons victoriennes [il y a des traces de la vannerie, mais j'ai perdu le détail]. Je trouve ça aberrant qu'on doit débattre un droit ancestral qui est reconnu. Si on va à Pierreville ils vont nous soutenir parce qu'ils ont tous profité de ce commerce. Charlotte dans la salle elle en fait des paniers et elle a 20 ans. On peut prouver la continuité. Pourquoi se justifier ? Je sais plus quoi dire, mais je trouve ça tellement innocent (?), mais en tout cas, nous on lève le flag, mais après c'est à nous d'aller justifier l'impact ? Alors qu'on leur dit que ça va avoir un impact. Ils veulent nous reconnaître l'autodétermination, mais lorsqu'on doit mobiliser 30-40 membres pour qu'ils donnent leur avis. C'est significatif...

C'est dommage qu'une pratique aussi reconnue, qu'on doive... eux ils n'ont pas eu conscience de l'impact que ça peut avoir sur ces pratiques. C'est nous qui devons lever le flag sur ça. Je trouve ça aberrant qu'on ne soit pas pris en considération dès le début, c'est à nous qui devons faire nos preuves. Je trouve ça aberrant. »

- Mathieu O'Bomsawin

En outre, le gouvernement ne prend pas en compte l'éthique et les pratiques d'intendance de la Nation dans son raisonnement : « on n'a rien demandé [...] C'est aberrant alors que c'est quelque chose dont nous n'avons pas la responsabilité. La perte d'habitat, l'agrile. C'est dommage que ce soit nous qui récoltons les conséquences de cette consultation alors que nous avons toujours eu une démarche éthique. Les batteurs et les vannières utilisent tout. [Ils ne coupent] pas juste la ressource pour le fun. (Suzie O'Bomsawin). »

Certains membres ont comparé l'interdiction de battre le frêne noir et de vendre des paniers pour les W8banakiak à l'interdiction de faire et de vendre du sirop d'érable pour les Québécois : « C'est comme si on enlevait l'érable, il n'y aurait plus de sirop d'érable. Pour nous plus de frêne c'est perdre beaucoup plus. ». On ne demanderait jamais aux Québécois de justifier l'importance du sirop dans leur culture. De mettre le fardeau de la preuve sur la Nation n'est qu'une autre démonstration du colonialisme.



@ Musée des Abénakis

Que devrait faire la Nation?

4. Que devrait faire la Nation?

En plénière, une synthèse des discussions des tables a permis de mettre en commun des idées et de donner des pistes d'actions à prendre au Bureau du Ndakina, à la Nation, et à d'éventuels acteurs externes (gouvernements, chercheurs, etc.). D'emblée, la notion d'autodétermination fut évoquée. Ultimement, c'est l'autodétermination de la Nation qui est compromise par l'intention du gouvernement d'interdire la vente de paniers sur le territoire des communautés.

Trois types de solutions ont été proposées : 1) pour favoriser la transmission et la pérennité de la pratique ; 2) pour protéger l'espèce de manière culturellement appropriée ; et 3) pour répondre à la consultation de la Couronne concernant l'inscription à la LEP.

4.1 POUR PÉRENNISER LA PRATIQUE ET FAVORISER LA TRANSMISSION

Au-delà de l'inscription du frêne noir à la LEP, les membres présents ont surtout souhaité parler du passage de la tradition et ont proposé plusieurs pistes de solutions pour assurer la pérennité des activités de transformation du frêne noir sur la communauté. Le seul fait que ces pratiques se soient perpétuées dans le temps malgré leur presque disparition témoigne de la volonté des aînés de passer leur savoir, mais aussi du désir des jeunes à ne pas voir disparaître tout un pan de la culture w8banaki, faisant ainsi la preuve que la transformation du frêne constitue aujourd'hui encore une activité extrêmement importante pour les Abénakis.

Il y aurait un regain d'intérêt des jeunes envers leur culture, avec l'influence des réseaux sociaux notamment. Plusieurs se rappellent la performance de Luc G. Nolett et au festival Présence autochtone de Montréal, alors qu'un DJ faisait de la musique sur le rythme du battage. Mais encore une fois, il faut du temps et il faut des batteurs. L'enseignement n'est pas facile non plus, et c'est demandant en temps et en effort (patience, etc.). De plus, le battage ne s'apprend pas d'un coup ni en une journée. Il faut se pratiquer souvent pour ne pas perdre le savoir-faire. On comprendra qu'il est difficile de l'enseigner si les détenteurs(rices) de savoirs ne sont

pas payés, puisque ça prend beaucoup de temps. Cela demande aussi une bonne condition physique et certaines aptitudes comme la constance et le sens du rythme.

Pour les membres, il faudrait valoriser et soutenir davantage la pratique et son apprentissage au sein de la Nation. Les participants voudraient des mesures concrètes mises en place. Par exemple, pour Éric, Luc et Charlotte, le Conseil des Abénakis d'Odanak pourrait financer le battage et son enseignement, puis prévoir des journées d'apprentissage consacrées au frêne noir, à l'instar d'autres Nations qui ont créé des « congés culturels » (« moose break » et du « goose break » ou de la « journée des bleuets », etc.). Particulièrement lors de la semaine culturelle, lorsque les étudiants et étudiantes de Kiuna sont en congé. À ce moment, plusieurs activités ont lieu dans les autres communautés, mais rien n'est organisé pour ceux et celles d'Odanak.

En effet, on nous a rappelé qu'il y a une limite au bénévolat que quelqu'un peut faire, aussi passionné soit-il. Ces journées consacrées au frêne permettraient de profiter de certaines périodes de l'année pour organiser des activités de passage de connaissances sans avoir à hypothéquer leurs vacances et leur temps personnel. En effet, certains porteurs de savoirs n'ont pas la disponibilité pour contribuer à la transmission, et ce n'est pas par un manque de volonté. Des membres ont rappelé que certains n'ont qu'une semaine de vacances par année et qu'il ne leur est pas possible de la consacrer à la vannerie. De telles journées prévues au calendrier contribueraient aussi à la reconnaissance de l'importance de ces savoirs.



@ Musée des Abénakis

Sur ce point de la transmission du savoir aux plus jeunes, Charlotte G. Nolett rappelle qu'elle a été « forcée », initialement, par ses parents à apprendre la vannerie et qu'elle en est aujourd'hui très reconnaissante, car cet art lui apporte énormément de bien. Ainsi, elle suggère aux porteurs de savoirs d'insister davantage pour l'apprendre aux jeunes et qu'ils développeront du plaisir en le faisant. Néanmoins, Luc rétorque qu'il est très demandant en énergie et en motivation de « tirer la main » de ceux qui ne veulent pas apprendre, ce qu'il a arrêté de faire. Éric ajoute qu'il y a des enjeux de sécurité parfois.

Les autres gouvernements pourraient aussi jouer un rôle. Plutôt que d'essayer d'affaiblir la pratique comme il le fait actuellement, le gouvernement fédéral devrait la soutenir et la valoriser en la finançant ou en la subventionnant notamment.

Par souci de protéger et de revaloriser ces savoirs et savoir-faire, Luc propose de réaliser des capsules vidéo sur le battage, que les gens voient le travail demandé pour produire un rouleau ou un panier. De telles diffusions permettraient d'éduquer la population (tant à l'intérieur de la Nation qu'à l'externe) à l'importance et à la valeur du frêne noir et de la vannerie pour la Nation. Valoriser cet apprentissage pour encourager le plus de personnes à venir au cours de vannerie notamment. D'autres ont proposé la rédaction d'un livre illustré « step by step » détaillant chaque étape du processus. Il fut aussi proposé d'augmenter l'accès à des professeurs pour accommoder les gens.

Il serait intéressant également d'évaluer les possibilités de travailler et de battre le frêne même s'il est atteint par l'agrile.

4.2 POUR PROTÉGER L'ESPÈCE

L'importance du frêne noir est si grande pour la Nation que celle-ci a un leadership à assumer en la matière, ce qu'elle fait déjà d'ailleurs. Pour Julie Landry et pour plusieurs autres, la Nation est la gardienne de l'espèce et devrait s'inspirer de la nature, qui est adaptative au changement, pour trouver des solutions appropriées. C'est-à-dire qu'il est possible de protéger l'espèce tout en optimisant le potentiel de retour pour les communautés, alors que la vision du gouvernement oppose ces deux perspectives.

La Nation devrait aussi travailler à consolider des droits exclusifs d'utilisation et d'exploitation traditionnelle. Ce genre de projets pourrait inspirer d'autres communautés en ce sens. Ces nouvelles pratiques de conservation sont beaucoup plus appropriées tant sur le plan culturel qu'écosystémique, en comparaison à la vision de la « protection » du gouvernement, qui apparaît profondément coloniale et complètement dépassée.

La possibilité de faire une plantation de frênes noirs sur ou hors communauté a été évoquée. Gilles Laframboise propose que la Nation puisse voir s'il y a des terres à vendre pour en faire l'acquisition et planter des frênes noirs, s'il y avait des territoires disponibles dans la région de Lévis par exemple. D'ailleurs, on a appris lors de l'assemblée que la Nation a tenté l'expérience dans les années 2000. Par contre, les chevreuils ont mangé les pousses. Il faudrait donc clôturer la plantation pour éviter que l'incident se reproduise.

Des membres ont aussi évoqué la possibilité d'instaurer un moratoire, tout en rappelant l'importance de sensibiliser de la population : « Nous pourrions mettre en pause la coupe du frêne pendant 5 ans pour laisser la chance à la repousse? Nous pourrions en planter plus dans notre communauté et en parler aux futures générations pour qu'ils soient préparées aux risques que ça peut poser. Je pense par exemple à l'agrile du frêne. Il faut replanter le frêne au plus vite. Il ne faut pas laisser la communauté dans le sombre au sujet de l'agrile du frêne et de la vannerie. L'agrile du frêne n'est pas assez abordé comme sujet. (Thaya Lachapelle) ». André Duchesne rappelle que des solutions existent qui seraient conciliables avec l'usage qu'en fait la Nation, qui permettrait de « faire les deux en même temps, c'est-à-dire d'exploiter et d'en assurer la conservation de manière durable ».



@ Brandon O'Bomsawin et Aliya Paillé.

Pour plusieurs, des études sont nécessaires pour mieux comprendre et protéger l'espèce, tant que celles-ci soient appropriées, comme celle de Laurence Boudreault. Il a été question du démarrage de projet de recherche et développement d'une variété de frêne noir résistante a l'agrile et, de préférence, non issue du génie génétique. Laurence Boudreault nous apprend que sur le plan génomique, un faible pourcentage de frênes survit au passage de l'agrile. Cela implique qu'il se pourrait que certaines souches y résistent. Julie Landry nous met en garde à l'égard du génie génétique, alors qu'il existe des risques liés à la propriété des brevets sur les espèces issues du génie génétique.

Selon elle, la Nation devrait plutôt privilégier des méthodes arboricoles plus accessibles et naturelles qui s'inspireraient de ce qui se fait actuellement avec les ormes. Yves Landry suggère quant à lui de « trouver un moyen de les congeler pour les préserver et pour ne pas avoir d'agrile dans les Universités ».

4.3 CONCERNANT LA POSSIBLE INSCRIPTION DE L'ESPÈCE À LA LEP

D'emblée, il importe de rappeler que la façon de faire du fédéral relève davantage d'une information que d'une véritable consultation. Une gradation d'actions fut évoquée (de la rédaction d'un mémoire au blocus de la route 132), mais les participants étaient clairs à l'effet qu'il était hors de question de baisser les bras. La possibilité de faire une coalition avec d'autres Premières Nations a aussi été évoquée, alors que le Bureau du Ndakina a expliqué avoir déjà entamé une démarche de concertation internations

Certains, comme David Therrien, aimeraient mieux comprendre le raisonnement du gouvernement et que celui-ci soit en mesure, au moins, d'expliquer sa position et « ce qui lui fait peur » dans l'activité de la Nation, afin de pouvoir mieux évaluer par la suite la possibilité de trouver une position mitoyenne ou de « se rencontrer à mi-chemin ».

Par exemple, si la loi passe, un quota pour les Abénakis devrait être octroyé. On pourrait seulement couper des frênes pour l'usage des paniers. En effet, les membres ont rappelé qu'ils vont en vendre quand même, peu importe la décision finale du gouvernement, et ce, même si cela impliquait de vendre sur le marché noir : « Même si la loi est imposée nous allons trouver un moyen d'en vendre et on va continuer à se battre pour ce droit jusqu'à ce qu'on l'ait. On ne baissera pas les épaules aussi facilement comme ils le pensent. C'est de l'injustice! » (Thaya Lachapelle). Ils ont néanmoins précisé qu'il serait déplorable et que cela créerait un climat non propice à l'apprentissage des jeunes. La Couronne pourrait également permettre une exception pour exclure les territoires autochtones de l'égide de la loi et considérer comme un droit acquis.

Enfin, Julie Landry nous a rappelé la grande contradiction du ministère ECCC qui promeut la protection de l'espèce. Plusieurs solutions innovantes et hors du cadre actuel de la loi devraient être envisagées, par exemple : partager de semences, protéger des sites de récolte et de production, créer de l'emploi, créer un centre-école pour passation des connaissances.



@ Brandon O'Bomsawin et Aliya Paillé.

Annexe

LISTE DES PARTICIPANTS AYANT CONSENTI À ÊTRE CITÉS ET COMMUNAUTÉ D'APPARTENANCE

Participants à l'assemblée	Communautés	Participants à l'assemblée	Communautés
Johanne Brunet	Odanak	Aline M'Sadoques	Odanak
Éric G. Nolett	Odanak	Barbara Watso	Odanak
Charlotte Gauthier-Nolett	Odanak	Sylvia Watso	Odanak
Martin Gill	Odanak	Kassandra Lachapelle	Odanak
Evelyne Benedict	Odanak	Gilles Laframboise	Odanak
Luc G Nolett	Odanak	Florence Benedict	Odanak
André Duchesne	Odanak	Jessica-Ann Watso	Odanak
Thaya Lachapelle	Odanak	Mathieu O'Bomsawin	Odanak
Johanne Lachapelle	Odanak	Suzie O'Bomsawin	Odanak
Sigwanis Lachapelle	Odanak	David Therrien	Odanak
Gabriel Arel	Odanak	David Bernard	Odanak
Daniel G Nolett	Odanak	Annette Nolett	Odanak
Clément Sadoques	Odanak	Yves Landry	W8linak
Ginette M'Sadoques	Odanak	Julie Landry	W8linak
Diane Nolett	Odanak	Lucie Landry	W8linak

